

# RESEAU PARTENARIAL CONVERGENCE



# CONVERGENCE



## Dispositif innovant d'accompagnement renforcé pour les personnes en situation de grande exclusion

La grande exclusion ne peut être traitée uniquement par le travail. On pense souvent au logement ou à la santé, mais il faut tenir compte également des difficultés administratives, des questions de handicap ou encore des problèmes d'addictions.

Pour sortir durablement une personne de la rue, il est nécessaire de la placer au cœur de l'accompagnement. C'est l'objectif de l'expérimentation Convergence, qui s'appuie sur un dispositif d'accompagnement renforcé et coordonné :

accompagnement adapté pour une solution « au bon endroit au bon moment »).

Le renforcement du chantier d'insertion avec des moyens spécifiques.

Une durée de parcours d'insertion par le travail prolongée jusqu'à 5 ans, (dérogation accordée par la DGEFP, puis loi El Khomri) au sein du Chantier d'Insertion ou après le chantier, dans d'autres SIAE partenaires de Convergence.

Un accompagnement prolongé après l'accès à l'emploi / à un logement durable.

La construction d'un réseau de partenaires au niveau du territoire parisien sur les questions de l'emploi, de l'habitat et de la santé, animé par des chargés de partenariats dédiés (dans la perspective d'un

« Les partenariats c'est ce qui crée les emplois » - Bernard, 61 ans, salarié en parcours d'insertion, a signé un CDI chez Efidis.

L'expérimentation Convergence a bénéficié de financements de la DGCS, de la Ville de Paris, de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), de l'ARS 75 (Agence Régionale de Santé), de la Fondation Vinci pour la Cité, de la Fondation Sanofi Espoir, la Fondation Nexity et de PAI PARTNERS. Convergence bénéficie également de financements européens via le FSE (Fonds Social Européen).



Contact Sophie Roche - [sroche@emmaus-defi.org](mailto:sroche@emmaus-defi.org) - 06 07 60 24 36

Convergence, un projet porté par Emmaüs Défi, Aurôre, CASVP et Rejoué, avec le soutien de la FAS IDF



# MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF CONVERGENCE

La première phase expérimentale Convergence a été portée par Emmaüs Défi sur la période 2012-2015.

Elle a permis d'accompagner 236 personnes.

Une évaluation a été menée au 1er semestre 2015. Elle souligne la pertinence des modalités du dispositif.

Les coûts publics évités dépassent le financement public de Convergence dès la fin de la 2ème année.

L'évaluation préconise le maintien des modalités du dispositif existant, pour le déployer à d'autres chantiers, ciblant le public « Grande Cause », sur le territoire parisien.

Convergence permet un meilleur accès aux offres adaptées de santé, emploi et logement avec, pour l'année 2015 :

Stabilisation de la situation logement pour 62% des salariés.

Augmentation des sorties emploi avec 41% de sorties dynamiques.

Mise en place d'un parcours de soin pour 39% des salariés.

« Le passage chez Emmaüs Défi m'a apporté beaucoup de bien-être, des formations (français, informatique...). Avant je n'avais pas de travail ni de logement et mon fils était en famille d'accueil. Avec l'accès au logement, tout a été débloqué » - Micha salarié en insertion chez Emmaüs Défi.

## Déploiement du dispositif

Au regard des résultats de cette évaluation, le Comité de Pilotage a décidé de lancer une deuxième phase expérimentale sur la période 2016-2018.

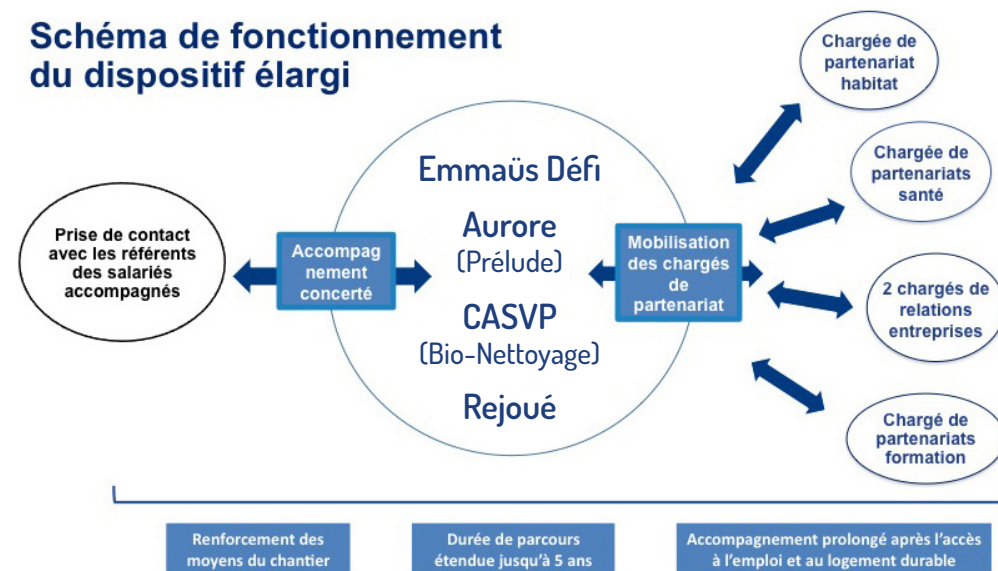
En avril 2016, le chantier d'insertion Prélude de l'association Aurore devient porteur du projet Convergence.

Depuis janvier 2018, 2 chantiers supplémentaires ont intégré l'expérimentation : le chantier de bio-nettoyage CASVP (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris) et le chantier Rejoué.

# ENJEUX DE LA 2ème PHASE EXPERIMENTALE (2016-2018)

## Mutualisation et pérennisation du dispositif

### Schéma de fonctionnement du dispositif élargi



## Déploiement à d'autres chantiers d'insertion parisiens

Evaluation d'impact du dispositif élargi au 1er semestre 2018, pour en valider les modalités de déploiement

Travail de recherche pour approfondir l'étude des coûts évités et évaluer l'efficacité économique des dispositifs d'insertion renforcés tels que Convergence

**OBJECTIF :** faire évoluer le cadre réglementaire de l'accompagnement des « grands exclus », sur la base des résultats de cette expérimentation.

À ce jour plus de 200 salariés bénéficient du dispositif.